

## Communauté française : 30 collaborateurs virés

**L**a Libre annonce que le Parlement de la Communauté française va virer trente personnes travaillant au compte-rendu des débats. Ils seront remplacés par du personnel du Sénat, sous-occupé depuis la 6e réforme de l'Etat. Sans contrat de travail, les « collaborateurs occasionnels » du parlement francophone ne peuvent espérer de préavis. Xavier Baeselen, le patron du parlement, nous confirme l'info. Et prolonge : « Dans cette trentaine de personnes, il y a déjà des personnes sous contrat au Sénat et qui travaillent pour nous occasionnellement. Il y a une dizaine de retraités du Sénat. Et il reste d'autres cas, d'autres situations plus difficiles, c'est vrai, et que le parlement s'engage à résoudre individuellement. » (P.Bn)